

- 2) de permettre l'échange et la comparaison de stratégies réussies et de celles qui le sont moins par ceux qui sont finalement responsables de leur mise en application et donc qui devront en porter la responsabilité; et enfin,
- 3) de renforcer les tendances, et de créer des traditions de recours à la consultation et à la négociation et au partage de l'information autour de thèmes touchant les conditions de prévention des conflits (plus facilement abordable que leur résolution) créant ainsi des précédents, pour l'institution de lieux, réseaux, mécanismes à l'intérieur des régions ou sous-régions, susceptibles de mieux résoudre des conflits éventuels.